

Décision n°2020-02 relative aux cotisations et aux subventions de moins de 4 000 euros

Le Président de l'École normale supérieure de Lyon

Vu le Code de l'éducation,

Vu le décret consolidé n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le décret consolidé n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon,

Vu la décision n°2019-087 en date du 28 novembre 2019 relative à la composition du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu la délibération du conseil d'administration N°6A en date du 16 décembre 2019,

Décide

Article 1 :

Les versements de subventions d'un montant inférieur à 4000 euros sont accordés conformément à la liste jointe en annexe.

Article 2 :

La liste des créanciers et des sommes dues jointe en annexe n'est pas exhaustive et peut être complétée à tout moment. Les mises à jour seront communiquées aux services concernés.

Modalités de recours contre la présente décision : La présente décision fait l'objet d'une notification individuelle à l'égard des personnes qualifiées nouvellement désignées par le Président. Le délai de recours commence à courir à compter de cette notification. En application des articles R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra ainsi faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS de Lyon et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois.



Article 3 :

Le Directeur général des services et l'Agent comptable de l'École normale supérieure de Lyon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lyon, le 06 janvier 2020

Le Président de l'ENS de Lyon



Jean-François PINTON

Original :

- Recueil des actes administratifs de l'ENS de Lyon

Publication :

- Diffusion sur le site internet dans la rubrique « Informations institutionnelles > Décisions »

**Subventions et cotisations 2020 inférieures à 4 000 €
Conseil d'administration du 16 décembre 2019**

Subventions	2020	Observations
ARCENSIEL – promotion de la pluralité des genres	592	
ASSET	1 000	
Bureau Ludique	1 000	Nouvelle association créée
Champ Libre	1 300	
Conferens	1 535	
Demesures	1 400	
En Thèse	1 005	
Enseigner	793	
ENSeguida	592	
ENSverts	0	ENSverts n'a pas demandé de subvention au titre de 2020
Fédération des Associations	1 005	
Invitation à l'Antique	800	
ITINERENS – organisation de cours de français pour les migrants	3 464	
La griffe	900	



Orchestre Symphonique de Lyon	700	
POLLENS	450	
Trensistor	1 830	
Les Salopettes	497	
Cotisations		
Art+Université+culture	380	
AAF - Association des Archivistes Français	105	
Cotisations	2020	Observations
ABES – service Worldcat	1 510	
ACEF – Association des Clients d'Ex Libris France	140	
AAUL - Association des Amis de l'Université de Lyon	500	
ADBU – Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation	1 300	
ADF – Association des directeurs financiers d'établissements publics d'enseignement supérieur	200	
ADIRA – Association pour le développement de l'informatique	800	
A-DSI – Assemblée des directeurs des systèmes d'information de l'enseignement supérieur et de la recherche	300	
AEUP – Association of European University Presses	125	
Association des Directeurs Généraux des Services	400	



Association des jeunes ambassadeurs	600	
Association Lyon Biopôle	3 000	
APP – Agence pour la Protection des Programmes	672	
ARALL - Auvergne Rhône-Alpes – Livres et Lecture	60	
ARCES – association des responsables de communication de l'enseignement supérieur	185	
AUF – Agence Universitaire de la Francophonie	2 400	
Campus France	2 800	
Club de la Communication en Rhône-Alpes	185	
Cotisations	2020	Observations
Conférence des directeurs de service universitaire de formation continue	1 200	
COUPERIN - consortium universitaire de publications numériques	1 000	
CSIESR – Comité des services informatiques de l'enseignement supérieur et de la recherche	500	
CrossRef – Association d'enregistrement et de registre des identifiants d'objets numériques	242	
Fédération VISA	3 000	
GIS Asie	1 200	
GIS Moyen-Orient et Mondes Musulmans	1 000	
Humane	370	
GIS IDA – Institut des Amériques	2 000	



IGELU – International Group of Ex Libris Users	250	
IHL – Institut d’Histoire du Livre	1 100	
ISERL – Institut Supérieur d’Etude des Religions et de la Laïcité	5 000	
JURISUP - Association des Responsables des Services Juridiques des Etablissements d’Enseignement Supérieur	300	
LIBER - Ligue européenne des bibliothèques de recherche	495	
Société des amis d’André Ampère	280	
Programme Ontario Rhône-Alpes	750	
RANACLES – Rassemblement des Centres de Langues de l’Enseignement Supérieur	250	
RESCIF – Réseau d’Excellence des Sciences de l’Ingénieur de la Francophonie	3 400	
Cotisations	2020	Observations
Réseau Curie	700	
UNISCIEL - Université des sciences en ligne	2 000	
UOH - Université Ouverte des Humanités	2 500	
UVED - Université Virtuelle Environnement et Développement durable	2 000	

